



URB.26.08.A78

OBJET : Mise à jour n° 2 – PSMV CENTRE ANCIEN de BESANCON

**Arrêté du Président
de la Communauté Urbaine
Grand Besançon Métropole**

Reçu en préfecture le 10/07/2026

ID : 025-242500361-20260622-URB2608A78-AR

Date de début d'affichage : 15/07/2026

Date de fin d'affichage : 15/08/2026

Publié le : 15/07/2026

Le Président de Grand Besançon Métropole,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 151-43, L. 153-60, R. 151-51
à R. 151-53, R. 153-18, R313-2 et R313-6,

Vu le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du « Centre Ancien » de la
commune de Besançon approuvé le 13 février 2012, modifié le 22 décembre 2025,
mis à jour le 2 juin 2017,

Considérant que le territoire de la commune de Besançon est couvert par un PLU
et par le Site Patrimonial Remarquable constitué des PSMV « Centre Ancien » et
« Battant – Quai Vauban »,

Considérant qu'à ce jour, les annexes du PSMV du « Centre Ancien » sont
constituées par un renvoi aux annexes du Plan Local d'Urbanisme de la commune
de Besançon, approuvé le 5 juillet 2007, révisé le 6 mai 2011, modifié le 11
décembre 2025, mis à jour le 9 mars 2026,

Considérant qu'il y a lieu, afin d'assurer la lisibilité et l'autonomie du PSMV «
Centre Ancien », d'y intégrer directement les annexes qui lui sont applicables, en
substitution du renvoi aux annexes du Plan Local d'Urbanisme de Besançon,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du « Centre Ancien » de
Besançon est mis à jour à la date du présent arrêté.

Cette mise à jour consiste à intégrer les annexes du PSMV du Centre Ancien, en
substitution du renvoi aux annexes du Plan Local d'Urbanisme de la commune de
Besançon, et intéressant,

au titre des Servitudes d'Utilité Publique :

- Les immeubles et parties d'immeubles bâtis ou non bâtis classés au titre
des monuments historiques (AC1) :

Unité de patrimoine	Adresse	Date	Mesure	Étendue de la protection
Église de l'ancienne abbaye Saint-Paul	Alsace (rue d') 002	12/11/1942	classement	En totalité
Colombier militaire	Arthur-Gaulard (avenue)	28/10/1942	classement	En totalité
Hôtel Henrion de Magnoncourt	Charles-Nodier (rue) 007	12/04/1996	classement	Façades et toitures du corps de logis et des ailes en retour : ailes cochère encadrée de ses deux vestibules : grand escalier : pièces avec leur décor dans le corps de logis : salle à manger : salon et les deux chambres à l'étage avec leur décor : décor des deux pièces sur rue du rez-de-chaussée au sud de l'aile cochère : sol de la cour
Intendance de Franche-Comté (ancienne) (actuelle préfecture du Doubs)	Charles-Nodier (rue) 008 bis	19/09/1923	classement	Les façades : décoration intérieure de l'escalier et des pièces du rez-de-chaussée : porte d'entrée sur rue
Intendance de Franche-Comté (ancienne) (actuelle préfecture du Doubs)	Charles-Nodier (rue) 008 bis	30/07/1963	classement	Les toitures, en totalité
Fontaine des Dames	Charles-Nodier (rue) 010	18/08/1921	classement	En totalité
Hôtel de Courbouzon-Villefrançon (actuellement Faculté des Lettres)	Chifflet (rue) 018	28/12/1984	classement	Le grand salon : les deux pièces contigües donnant sur ce dernier avec leur décor au premier étage
Hôtel de Courbouzon (actuellement Faculté des Lettres)	Chifflet (rue) 020	11/07/1984	classement	L'escalier intérieur avec sa rampe en fer forgé et sa cage : l'antichambre du Premier étage : le grand salon et le bureau avec leur décor au premier étage
Maison d'époque romaine	Chifflet (rue) 020	29/05/2008	classement	En totalité



Unité de patrimoine	Adresse	Date	Mesure	Étendue de la protection
Cathédrale Saint-Jean et Saint-Étienne	Convention (rue de la)		classement	Cathédrale Saint-Jean et Saint-Étienne classement par liste de 1875
Porte Noire	Convention (rue de la)		classement	En totalité
Archevêché (ancien) (rectorat)	Convention (rue de la) 008, 010	18/05/1908	classement	En totalité, la chapelle Saint-Nicolas
Jardin public	Convention (rue de la) et Casien (square)		classement	Restes de monuments romains dans le square public
Hôtel de Grosbols (voir ancien Collège des Jésuites – 8, rue du Lycée)	Girod-de-Chantrons (rue) 009	27/12/1996	classement	Façades et toitures du corps de logis et du bâtiment des communs : aile soignée du bâtiment des communs : dans le corps de logis : escalier avec sa rampe en fer forgé, salle avec lambris et cheminée au rez-de-chaussée, salon avec son décor et cheminée en marbre de la pièce voisine, à l'étage
Hôtel de Ville	Grande Rue () 052	17/12/1912	classement	Façade et toiture (AB 21)
Hôtel Terrier de Santans	Grande Rue () 058	21/06/2010	classement	L'assise foncière, les corps de logis et les communs en totalité, y compris le bâtiment occupé par la banque
Immeuble et Fontaine des Carmes attenante	Grande Rue () 088	10/11/1922	classement	Façade de l'immeuble, Fontaine
Palais Granvelle	Grande Rue () 086		classement	En totalité
Hôtel de Ligniville	Grande Rue () 104	28/02/1984	classement	Façades et toitures sur rue, sur cour et sur jardin : le hall d'entrée, l'escalier avec sa cage et sa rampe en fer forgé, et les pièces suivantes avec leur décor à l'étage : la salle à manger, le grand salon, le petit salon (chambre numéro 3 du plan), la chambre numéro 1 du plan, le boudoir
Palais de Justice	Hugues-Sambin (rue)	14/10/1911	classement	La partie de la façade principale comprise entre les deux pavillons d'angle
Église Saint-Pierre	Mut Septembre (place du)	21/01/1942	classement	En totalité
Hôtel Michotey	Megevand (rue) 020	26/03/2007	classement	Le pavillon de musique, en totalité, avec son décor
Théâtre municipal	Megevand (rue) 047 bis 49	18/07/1928	classement	La façade, le vestibule d'entrée et la salle de spectacle
Hôpital Saint-Jacques	Orme de Chamars (rue de l')	16/06/1970	classement	Façades et toitures sur la cour d'honneur des bâtiments de l'hôpital ; la chapelle (dite chapelle du Refuge), ainsi que les façades curvilignes et les toitures correspondantes des deux bâtiments adjacents
Hôtel Alviset	Péchal (rue) 001	05/11/2009	classement	En totalité, y compris le jardin
Hôtel Mareschal	Rivotte (rue) 019 et Moulin (rue du)	22/04/1938	classement	Façades et toitures
Fontaine publique (fontaine du Doubs)	Ronchaux (rue)	16/08/1921	classement	En totalité
Citadelle et enceinte urbaine	Fusillés de la Résistance (rue des) 099	08/06/1942	classement	Ensemble de bâtiments constituant la Citadelle, y compris la chapelle Saint-Étienne et le puits voisin : classement par arrêté du 8 juin 1942-
Citadelle et enceinte urbaine	Fusillés de la Résistance (rue des) 099	05/01/1944	classement	Le bastion de la porte Rivotte : classement par arrêté du 5 janvier 1944-
Citadelle et enceinte urbaine	Fusillés de la Résistance (rue des) 099	14/03/1944	classement	Les glacis de la citadelle, la porte Taillée et la porte Rivotte faisant partie des anciens remparts de Vauban : classement par arrêté du 14 mars 1944
Enceinte urbaine	Domaine public et Adresses multiples	28/10/1942	classement	Anciens remparts de Vauban tels qu'ils sont délimités sur le plan annexé à l'arrêté du 28 octobre 1942 - les vestiges enfouis de la contrescarpe de la tour bastionnée de Rivotte (OK 58), - les vestiges du rempart, même ceux enfouis, entre la tour bastionnée de Rivotte et la tour bastionnée de Bregille (AX 11), - la partie du rempart entre le bastion du moulin Saint-Paul et les vestiges de la tour bastionnée Saint-Pierre, située 22, avenue Arthur Gaulard (AH 16, 67), - les vestiges de la tour bastionnée Saint-Pierre situés avenue Elisée Cussonier (AE 29), - les vestiges enfouis de la lunette de Bregille (CX 109), - le corps de garde est de Chamars du XVIII ^e s., situé 2, avenue de la Gare d'Eau (AR 38), - l'ensemble des vestiges enlouis de la seconde ligne de remparts, situés sous l'hôpital Saint-Jacques (AV 5), 2, avenue de la Gare d'Eau, partant du Département du Doubs, 4 et 6, avenue de la Gare d'Eau, (AR 35, 69, 44, 73, 48), - le corps de garde nord de la porte d'Arènes (AX 194) Le présent arrêté complète les arrêtés de protection des parties de l'enceinte urbaine de la ville de BESANCON :
		10/09/2019	inscription	- les arrêtés en date du 16 septembre 1933 et l'arrêté en date du 31 mai 1934 portant inscription au titre des monuments historiques des façades et des toitures ainsi que la chaussée et le quai des maisons que Vauban de BESANCON (Doubs), - l'arrêté en date du 8 juin 1942 portant classement parmi les monuments historiques de l'ensemble des bâtiments constituant la citadelle de BESANCON (Doubs), y compris la chapelle et le puits, - l'arrêté en date du 21 octobre 1942 portant classement au titre des monuments historiques de la tour de la Pelote (fortification de la rive droite du Doubs, au Nord de la ville) de BESANCON (Doubs), - l'arrêté en date du 26 octobre 1942 portant classement au titre des monuments historiques du colombar militaire ou bastion Bregille de BESANCON (Doubs), - l'arrêté en date du 28 octobre 1942 portant classement au titre des monuments historiques des anciens remparts de Vauban de BESANCON (Doubs), tels qu'ils sont délimités sur le plan annexé à l'arrêté, - l'arrêté en date du 5 janvier 1944 portant classement au titre des monuments historiques du bastion de la porte Rivotte de BESANCON (Doubs), - l'arrêté en date du 14 mars 1944 portant classement parmi les monuments historiques des glacis de la citadelle de la porte Taillée et de la porte Rivotte faisant partie des anciens remparts de Vauban à BESANCON (Doubs), - l'arrêté en date du 28 décembre 1995 portant inscription parmi les monuments historiques de la lunette de Trois-Châteaux construite à la fin du XVIII ^e siècle afin d'appuyer le front de la citadelle de BESANCON (Doubs)



- Les immeubles et parties d'immeubles bâtis ou non bâtis inscrits au titre des monuments historiques (AC1) :

Unité de patrimoine	Adresse	Date	Mesure	Étendue de la protection
Chapelle capitulaire Saint-Paul (restes de l'ancienne)	Alsace (rue d') 002	17/07/1972	inscription	En totalité
Abbaye Saint-Paul	Bersot (rue) 051	29/03/1995	inscription	Bâtiment de cuverie et grenier : façades, toiture, cave et escalier intérieur dans l'angle Est
Caserne Ruty	Bersot (rue) 062	18/09/1964	inscription	Les façades et les toitures des bâtiments
Vestiges archéologiques (ensemble)	Castan (square) 004	01/08/1990	inscription	Ensemble : parking de l'Hôtel de Région
Maison	Chapitre (rue du) 019	20/06/1988	inscription	Le décor peint de la pièce à l'étage de l'aile Est
Maison	Charles Nodier (rue) 005 et Préfecture (place de la) (côté hôpital)	22/10/1937	inscription	Les façades et le comble qui les surmonte (côté hôpital)
Intendance de Franche-Comté (ancienne) (actuelle préfecture du Doubs)	Charles-Nodier (rue) 008 bis	05/08/2020	inscription	Les façades et toitures de la totalité des bâtiments, les intérieurs du logis principal, le jardin, y compris ses murs de clôture (AS 26) L'arrêté complète les arrêtés de classement au titre des monuments historiques des 19 septembre 1923 et 30 juillet 1983.
Immeuble	Charles-Nodier (rue) 009 - 009bis	20/04/1994	inscription	Façades et toitures de l'ensemble : au numéro 9, corps de bâtiment sur rue - allée cochère, grand escalier, vestibule, salle à manger, salon, chambre à l'angle ouest de l'appartement du premier étage avec leurs décors ; au numéro 9bis, corps de bâtiment sur rue - tourelle d'escalier, vestibule, deux pièces sur rue au rez-de-chaussée avec leurs décors, deux pièces sur rue à l'étage avec leurs décors
Hôtel de Courbouzon-Villefrançon (actuellement Faculté des Lettres)	Chifflet (rue) 018	01/10/1937	inscription	Façade sur rue et pan de couverture qui la surmonte
Hôtel de Courbouzon-Villefrançon (actuellement Faculté des Lettres)	Chifflet (rue) 018	28/12/1984	inscription	Façade et toiture sur cour, ainsi que le bureau du directeur au premier étage
Hôtel de Courbouzon (actuellement Faculté des Lettres)	Chifflet (rue) 020	11/07/1984	inscription	Façades et toitures sur rue et sur cour
Maison d'époque romaine	Chifflet (rue) 020	27/05/2004	inscription	Bâtiment du musée qui couvre en partie les vestiges
Hôtel de Versailles	Chifflet (rue) 022	18/12/2001	inscription	En totalité, y compris les décors immeubles par destination et le sol de la cour
Immeuble	Chifflet (rue) 024	21/10/1937	inscription	La façade sur rue
Immeuble	Chifflet (rue) 024	02/10/1986	inscription	La façade sur cour, la toiture ; l'entrée et le salon au premier étage avec leur décor, y compris le miroir de l'entrée provenant du pavillon de musique du 44, Grande-Rue à Besançon ; la cheminée de la chambre au rez-de-chaussée sur cour
Hôtel Fleury de Villayer	Chifflet (rue) 026	21/10/1937	inscription	Les façades sur rue et sur cour
Hôtel Fleury de Villayer	Chifflet (rue) 026	18/02/1942	inscription	Les toitures
Hôtel Bonvalot	Cingle (rue du) 004 - 006	08/06/1928	inscription	La façade et le cloître
Hôtel Bonvalot	Cingle (rue du) 004 - 006	13/01/1938	inscription	Façade et couverture d'un bâtiment en recul sur l'alignement présent des rues et débordant sur des encorbellements dans l'immeuble sis 4 rue du Cingle
Hôtel Boistouset (ancien) - Actuellement archevêché	Convention (rue de la) 003, 005	18/02/1942	inscription	En totalité
Maison	Convention (rue de la) 004	25/10/1937	inscription	La façade, y compris les restes d'une chapelle
Archevêché (ancien) (rectorat) Ancien hôtel de Grammont	Convention (rue de la) 008 - 010	18/10/1979	inscription	Les façades et toitures : sur la rue de la Convention : de l'aile Nord-Ouest de l'Archevêché (pour la partie donnant sur le jardin), de l'ancien logis des Archevêques (pour sa partie Sud-Est), du bâtiment comportant les vestiges de l'ancien cloître, de l'orangerie ; la rampe en fer forgé de l'escalier ; les pièces suivantes avec leur décor : le vestibule, le salon rouge, la salle de billard, la salle à manger
Jardin public	Convention (rue de la) et Castan (square)	12/04/1945	inscription	Jardin contenant les vestiges archéologiques classés
Immeuble	Ernest-Renan (rue) 020	03/12/1941	inscription	Façade sur rue et toiture
Hôtel de Sorans	Ernest-Renan (rue) 025	20/04/1994	inscription	Façades et toitures : escalier principal ; escalier du deuxième corps de communs : écune voûtée ; cheminée à hotte du rez-de-chaussée du corps de logis sur rue
Demeure	Ernest-Renan (rue) 036	11/08/2014	inscription	En totalité, y compris la cour, les caves et la montée d'escalier hors œuvre (AM 83)
Hôtel Chevannes	Grande Rue (rue) 011	30/09/1937	inscription	La façade sur rue (rez-de-chaussée et premier étage)
Maison	Grande Rue (rue) 013	30/09/1937	inscription	La façade sur rue avec lucarne et la toiture
Hôtel Gauthiot d'Ancier (ancien)	Grande Rue (rue) 015	18/02/1942	inscription	Façade et toiture de l'ancien hôtel
Hôtel Gauthiot d'Ancier (ancien)	Grande Rue (rue) 015	28/01/1994	inscription	Travée de l'ancienne maison en pans de bois (y compris ses remplissages, charpente de toiture, portes à ferrures) conservée à partir du deuxième étage de la maison
Hôtel d'Anvers ou d'Emserkerque	Grande Rue (rue) 044	08/08/1994	inscription	Hôtel, y compris les sols des passages et des cours avec les vestiges archéologiques du 16 ^e contenant
Hôtel de Ville	Grande Rue (rue) 052	20/02/2019	inscription	En totalité, les façades et toitures et les caves (AB 21) L'arrêté complète le décret en date du 17 décembre 1912 portant classement au titre des monuments historiques de la façade et de la toiture de l'Hôtel-de-Ville de BESANCON
Immeuble	Grande Rue (rue) 067	19/07/1983	inscription	Les façades sur cour et les toitures correspondantes : l'escalier sur cour
Hôtel de Malche	Grande Rue (rue) 074	08/08/1994	inscription	En totalité
Immeuble	Grande Rue (rue) 080	19/07/1942	inscription	La façade et la toiture
Palais Granvelle	Grande Rue (rue) 096	26/01/1928	inscription	La cheminée du 17 ^e siècle avec plaque en fonte armée provenant de la salle à manger à rez-de-chaussée de l'Hôtel Saint-Paul sis 11 rue Battant à Besançon
Hôtel de Buyer	Grande Rue (rue) 102	31/12/1997	inscription	Corps de logis en totalité, y compris leurs décors : cour, façades et toitures de la remise-écurie
Immeuble	Grande Rue (rue) 110	19/07/2012	inscription	En totalité, y compris la voie Decauville
Eglise Saint-Maurice	Grande Rue (rue) 119 B	13/01/1938	inscription	En totalité
Hôtel de Clermont (ancien)	Grande Rue (rue) 127	12/04/1926	inscription	La porte monumentale sur rue (vantaux compris)
Hôtel de Clermont (ancien)	Grande Rue (rue) 127	27/10/1937	inscription	La façade sur rue
Maison	Grande Rue (rue) 129	13/01/1938	inscription	Les façades sur rue
Maison	Grande Rue (rue) 131	18/02/1942	inscription	Façade sur rue et toiture
Maison	Grande Rue (rue) 131bis - 131ter	27/10/1937	inscription	Les façades sur rue
Maison	Grande Rue (rue) 133	27/10/1937	inscription	La façade sur rue
Maison	Grande Rue (rue) 135	27/10/1937	inscription	La façade sur rue avec retour vers la place Victor-Hugo, ainsi que le comble
Maison natale de Victor Hugo	Grande Rue (rue) 140 et Ernest Renan (rue) 004	30/04/1942	inscription	Les façades et les toitures sur la Grande Rue et sur la rue Ernest Renan
Maison	Grande Rue (rue) 142 et Ernest Renan (rue) 002	28/11/1932	inscription	Les façades
Maison	Grande Rue (rue) 142 et Ernest Renan (rue) 002	27/01/1942	inscription	La toiture
Hôtel du Bouteiller, puis de Montureux	Granges (rue des) 002, 004 et Luc Breton (rue) 014	28/03/2008	inscription	En totalité
Hôtel de Montureux	Granges (rue des) 004	21/10/1937	inscription	Façades et toitures
Hôtel Buson d'Auxon	Granges (rue des) 005	30/09/1937	inscription	La façade sur rue et le pan de couverture qui la surmonte
Café du Commerce	Granges (rue des) 031	29/09/1981	inscription	Décor subsistant de la salle du Café du Commerce
Ancienne église, actuellement « Central Cinéma » (ancienne église des Dames de Battant-cinéma)	Granges (rue des) 059	18/02/1942	inscription	En totalité
Immeuble	Granges (rue des) 069	15/09/1942	inscription	La porte et la niche qui la surmonte
Immeuble	Granges (rue des) 086	08/12/2000	inscription	Ensemble en totalité, y compris les décors immeubles par destination et le sol de la cour
Palais de Justice	Hugues-Sambin (rue)	27/12/1979	inscription	Le vestibule avec sa grille et son décor et le grand escalier : les pièces suivantes avec leur décor : la salle des audiences solennelles, la salle des pas perdus, la première et la deuxième chambres et la cheminée de la chambre de mise en accusation



Unité de patrimoine	Adresse	Date	Mesure	Étendue de la protection
Maison	Huit Septembre (place du) 001	25/10/1937	inscription	La façade sur la place et la couverture
Maison	Huit Septembre (place du) 002	25/10/1937	inscription	La façade sur la place et la couverture
Maison	Huit Septembre (place du) 003	25/10/1937	inscription	La façade sur la place et la couverture
Maison	Huit Septembre (place du) 004	25/10/1937	inscription	La façade sur la place et la couverture
Maison	Huit Septembre (place du) 005	25/10/1937	inscription	La façade sur la place et la couverture
Maison	Huit Septembre (place du) 006	20/10/1937	inscription	La façade sur la place et la couverture
Maison	Huit Septembre (place du) 006 bis	20/10/1937	inscription	La façade sur la place et la couverture
Maison	Huit Septembre (place du) 009	25/10/1937	inscription	La façade sur la place et la couverture
Maison	Huit Septembre (place du) 011	25/10/1937	inscription	La façade sur la place et la couverture
Maison	Huit Septembre (place du) 013	25/10/1937	inscription	La façade sur la place et la couverture
Fontaine monumentale	Jean-Cornet (place)	21/10/1937	inscription	En totalité
Hôtel Petit de Marivert	Jean-Cornet (place) 002	08/07/1942	inscription	En totalité
Hôtel de Clévans	Lecourbe (rue) 004	18/12/2001	inscription	En totalité, y compris les éléments de décor immeubles par destination à l'exception de ceux de l'étage du corps de logis, les sols des cours, des terrasses et du jardin, les clôtures et leurs portes
Hôtel Querret	Lecourbe (rue) 007	27/05/2004	inscription	- le corps de logis, en totalité, y compris les décors, - les façades et toitures des communs, - le sol de la cour, - les deux puits, - le jardin
Maison - Voir dossier Hôtel du Bouteiller, puis de Montureux-Granges (rue des) 002, 004 et Luc Breton (rue) 014	Luc-Breton (rue) 014	04/10/1937	inscription	L'inscription en totalité de l'Hôtel du Bouteiller, puis de Montureux-Granges et 14, rue Luc Breton, en date du 28 mars 2008, se substitue à l'arrêt de l'inscription du 4 octobre 1937 de la maison sise 14, rue Luc Breton (La façade sur rue et la tour tronquée par un toit en appentis)
Hôtel de Camus	Martelots (rue des) 002	02/01/1986	inscription	La façade sur rue et la toiture correspondante, l'escalier intérieur avec sa cage et sa rampe en fer forgé, les pièces suivantes avec leur décor au premier étage : l'antichambre, la chambre blanche, le salon, la chambre rouge
Maison	Martelots (rue des) 008	20/10/1937	inscription	Les façades sur rue et sur cour ainsi que l'escalier situé au fond de la cour
Abbaye des Bénédictins de Saint-Vincent (ancienne)	Mégevand (rue)	08/06/1926	inscription	La tour et le portail
Fontaine des Clarisses	Mégevand (rue) 004	22/07/1935	inscription	En totalité
Séminaire (ancien)	Mégevand (rue) 020	17/03/1926	inscription	La chapelle
Hôtel de Mesmay	Moncey (rue) 009	08/07/1942	inscription	Façades et toitures sur rue et sur cour
Boutique de pharmacie	Morand (rue) 007	27/12/2000	inscription	La devanture et le décor immeuble par destination de la salle principale
Hôpital Saint-Jacques	Orme de Chamars (rue de l')	27/12/1938	inscription	Hôpital, à l'exception des parties classées
Hôpital Saint-Jacques	Orme de Chamars (rue de l')	23/04/2012	inscription	En totalité, le bloc opératoire Saint-Joseph
Hôtel de Montmartin (ancien) - Annexe de l'hôpital Saint-Jacques	Orme de Chamars (rue de l') 012	07/11/1979	inscription	Façade et toitures : le portail sur rue
Château d'eau de la Source d'Arcier	Palais (rue du)	12/04/1926	inscription	En totalité
Hôtel de Rosières	Pasteur (rue) 006	19/07/2001	inscription	Le grand escalier avec son décor et ses huisseries
Hôtel de Rosières	Pasteur (rue) 006	04/02/2013	inscription	Les parties suivantes du corps de logis : façades et toitures, aile sud en totalité, cave de l'aile nord
Hôtel de Chassigney	Pasteur (rue) 012 et Émile Zola (rue)	14/04/1927	inscription	Les façades de l'hôtel Chassigney, sis rue Pasteur n° 12
Hôtel de Chassigney	Pasteur (rue) 012 et Émile Zola (rue)	18/02/1942	inscription	Toiture du petit hôtel sis 12, rue Pasteur, à l'angle de la rue E. Zola
Maison	Préfecture (place de la) et Charles Nodier (rue) 005 (angle de la rue de la Préfecture et rue Charles Nodier) (côté hôpital)	22/10/1937	inscription	Les façades et le comble qui les surmonte (côté hôpital)
Maison	Préfecture (place de la) 031 et Charles Nodier (rue) (angle de la rue de la Préfecture et rue Charles Nodier) (côté citadelle)	22/10/1937	inscription	Les façades et le comble qui les surmonte (côté citadelle)
Église des Carmes (ancienne)	Préfecture (rue de la) 002 et 004	27/10/1937	inscription	Les façades sur rue, contreforts et comble
Maison	Préfecture (rue de la) 013 et Granvelle (promenade)	28/10/1937	inscription	Façades et toitures
Hôtel Pétremand de Valay, Actuelle Banque de France	Préfecture (rue de la) 019	04/08/2011	inscription	- les façades et toitures des ailes droite, gauche et du corps de bâtiment principal, - le vestibule de l'aile droite avec sa coupole peinte, - le grand escalier avec sa cage, le grand salon - actuelle salle du conseil - avec son décor, les six dessus de portes ornés du vestibule au rez-de-chaussée, le bureau du directeur au premier étage, les deux cheminées du XVIII^e siècle au deuxième étage du corps de bâtiments principal - la cour, - le parc, avec ses éléments construits et son portail rue Charles Nodier
Hôtel Isabey	Préfecture (rue de la) 021	21/12/1984	inscription	Façades et toitures sur rue et sur cour, y compris le portique donnant sur le jardin ; l'escalier avec sa rampe sur le jardin ; l'escalier avec sa rampe en fer forgé ; les six pièces suivantes au premier étage du bâtiment entre rue et cour avec leur décor ; l'entrée, le bureau du président, les trois bureaux et la bibliothèque avec son parquet
Hôtel Gavinet	Préfecture (rue de la) 029	31/12/1997	inscription	En totalité, y compris les décors et le cour
Magasin du port de Rivotte	Rivotte (faubourg) 002	15/04/2004	inscription	Les façades et toitures
Maison	Rivotte (rue) 010	08/07/1942	inscription	La porte d'entrée avec son inscription de 1687 et la niche placée au-dessus
Maison	Rivotte (rue) 026	08/07/1942	inscription	La façade et la toiture
Maison	Rivotte (rue) 028	21/10/1937	inscription	La façade sur rue et la couverture
Maison	Rivotte (rue) 030	18/02/1942	inscription	Les façades et toitures
Monument aux Morts	Souvenir Français (place du) 003	18/12/2022	inscription	En totalité
Maison	Vieille-Monnaie (rue de la) 004	04/12/1941	inscription	Façades et toitures
Maison	Vieille-Monnaie (rue de la) 006	04/12/1941	inscription	Façades et toitures
Maison	Vieille-Monnaie (rue de la) 008	04/12/1941	inscription	Façades et toitures
Maison dite Maison espagnole (Institut de Notre-Dame du Refuge)	Vieille-Monnaie (rue de la) 010	04/12/1941	inscription	Façades et toitures
Maison	Vieille-Monnaie (rue de la) 012	04/12/1941	inscription	Façades et toitures
Fontaine monumentale	Victor-Hugo (place)	21/10/1937	inscription	En totalité
Aqueduc antique dit « d'Arcier » traversant les communes de VAIRE, CHALÈZE, MONTFAUCON et BESANÇON		22/10/2021	inscription	Aqueduc antique dit « d'Arcier » traversant les communes de VAIRE, CHALÈZE, MONTFAUCON, et BESANÇON

- Le site classé Citadelle, vue de la percée située devant la gare Viotte (AC2),
- Le site classé de la Citadelle (AC2),
- Le site inscrit constitué de l'ensemble formé par le centre ancien et ses abords (AC2),



- Le patrimoine sportif - Terrains de sport dont le changement d'affectation est soumis à autorisation (JS1),
- La servitude de transport ferroviaire (T1),
- La zone de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques du code des postes et communications électroniques et des ministères de la défense et de l'intérieur (PT1),
- La zone de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles du code des postes et communications électroniques (PT2),
- Le Plan de Prévention des Risques inondation (PPRi) du Doubs central (PM1)
- La servitude de halage et de marche pied sur chaque rive du Doubs (EL3),
- La zone attachée à la protection des points de prélèvement d'eaux potables (AS1),
- La servitude aéronautique de dégagement afin d'assurer la sécurité de la circulation des aéronefs (T5),

au titre des périmètres et éléments relevant des dispositions du code de l'urbanisme :

- Le Droit de Préemption Urbain et le Droit de Préemption Urbain renforcé,
- Le Droit de Préemption Urbain sur les fonds de commerce, fonds artisanaux, baux commerciaux et terrains à vocation commerciale,
- Le taux de taxe d'aménagement,

au titre des périmètres et éléments relevant des dispositions d'autres législations :

- Le Réseau Chaleur Urbain,
- Le classement sonore des infrastructures routières et ferroviaires,
- Les annexes sanitaires, et le zonage d'assainissement non collectif,
- Le Règlement Local de Publicité intercommunal,
- La zone de Présomption de Prescription d'Archéologie Préventive (ZPPAP),
- L'aléa retrait gonflement des sols argileux,
- L'aléa karstique (sensibilité géologique),
- L'aléa chute de bloc, falaises (sensibilité géologique),
- Les Arrêtés de Protection de Biotope (Falaises de Rivotte à la grotte Saint-Léonard),
- Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de type 1,
- Le milieu humide,
- Le permis exclusif de recherches de mines d'hélium et substances connexes dit « Avant-Monts franc-comtois ».

Sont ainsi mis à jour les documents des annexes.

Article 2 : Les mises à jour ont été effectuées sur les documents tenus à la disposition du public de Grand Besançon Métropole (GBM) – Direction Urbanisme Projets et Planification – Mission PLUi – 2, rue Mégevand, et en Préfecture – 8Bis rue Charles Nodier.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché pendant une durée d'un mois à GBM – 4, rue Plançon et en mairie de la commune – 2, rue Mégevand – 25000 BESANCON. Il sera, en outre, téléversé sur le Géoportail de l'urbanisme.

Article 4 : Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.



Article 5 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- affiché au siège de GBM,
- publié au registre des arrêtés et sur le site internet de GBM,
- adressé en Préfecture.

Besançon, le

¹⁵ 15 JUIN 2026

La Vice-Présidente,
en charge de l'urbanisme opérationnel,
des grands travaux, de l'action foncière et du
service Application du Droit des Sols (ADS)

Laurence MULOT CESARI



Date de début d'affichage

Date de fin d'affichage

